



# - BULLETIN D'ADHÉSION 2016-17 -

L'adhésion à La Boîte A Lutins est gratuite et annuelle. Elle suppose une participation à la vie du Café. Elle permet de soutenir l'association et de la faire vivre, de profiter du lieu, ainsi que des activités et ateliers proposés.

Date : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_ Étiez-vous adhérent-e l'année précédente :  Oui  Non

Personne référente : NOM ..... PRÉNOM .....

Adresse : .....

Mail : .....

Téléphone : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

## ADULTES ACCOMPAGNATEURS-TRICES



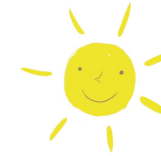
| NOM | PRÉNOM |
|-----|--------|
|     |        |
|     |        |

## ENFANTS

(Cochez la dernière case pour autoriser vos enfants à venir sans adulte au Café, voir les règles du jeu au dos)

| NOM | PRÉNOM | DATE DE NAISSANCE | X |
|-----|--------|-------------------|---|
|     |        |                   |   |
|     |        |                   |   |
|     |        |                   |   |
|     |        |                   |   |

- J'ai pris connaissance de la charte et des règles du jeu et j'en accepte les termes.
  - J'autorise la diffusion de mon image au sein du café,
    - sur les réseaux sociaux et le site internet.
  - J'autorise la diffusion de l'image de mes enfants au sein du café,
    - sur les réseaux sociaux et le site internet.
  - J'accepte de recevoir les informations de l'association par mail.
  - J'accepte d'être contacté par l'équipe pour des besoins ponctuels.



SIGNATURE :

## JE PARTICIPE EN

(cocher et remplir selon vos envies et vos disponibilités)



- Partageant une passion, un savoir-faire, en animant une activité
 

Précisez : .....

    - Faisant des gâteaux
    - Distribuant des flyers ou affiches
  - Effectuant des permanences d'accueil en tant que bénévole
 

Disponibilités : .....

    - Participant à la gestion de la vie associative
- (en étant membre du Comité d'Animation ou du Conseil des Enfants)
- Participant à l'entretien du Café
    - Lavant le linge
  - Autrement : .....

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN À L'ASSOCIATION !



## - BULLETIN D'ADHÉSION 2016-17 -



### LA CHARTE DE FONCTIONNEMENT DU CAFÉ



Le Café la Boîte à Lutins est situé au 7, rue de la Nive dans le quartier du Château de l'Hers à Toulouse.

Le Café est géré par deux salariées, soutenues par les volontaires en Service Civique et les bénévoles membres du Comité d'Animation ou non, mais adhérents-tes de l'association la Boîte à Lutins.

Le Café est ouvert à tous-tes, le mercredi et le jeudi de 10h à 18h, le samedi de 14h à 18h, et certains 1ers dimanches du mois de 14h à 18h.



Les entrées et les sorties sont libres.



La Boîte à Lutins est un café associatif avec un bar qui propose des boissons et des goûters majoritairement bios et équitables (en fonction des dons matériels), et des espaces ludiques et éducatifs en libre accès (salle d'activité, fresque murale et salle coussins).

La Boîte à Lutins est également un café participatif avec un fonctionnement qui propose différentes façons de participer : activement - en animant un atelier, en participant à l'organisation d'un événement, en devenant membre du CA, matériellement (en donnant de la farine, des oeufs, des jeux, des la peinture ...), et financièrement (en consommant un café ou un goûter, en participant aux frais avec une pièce dans la tirelire, ou en faisant un don déductible des impôts).



L'adhésion est gratuite, familiale et annuelle. Les membres de l'association participent à la vie et/ou à la gestion de l'association.



### LES RÈGLES DU JEU DU CAFÉ

Le Café la Boîte à Lutins n'est pas un mode de garde, les enfants sont sous la responsabilité de l'adulte qui l'accompagne.

Un enfant de 8 ans peut venir seul au Café, si un adulte adhérent l'y a autorisé.

Entre 4 et 8 ans, l'enfant doit être accompagné d'un grand frère ou d'une grande soeur de plus de 10 ans (avec son accord). Les enfants de moins de 4 ans viennent nécessairement avec un adulte accompagnateur.

Bien que les parents aient autorisé aux enfants à venir seuls au Café, ils restent sous leur responsabilité exclusive même si d'autres adultes sont présents au Café.

Au Café chacun-e peut proposer ou participer à une animation. Pour participer à un atelier ou à un stage proposé par un-e intervenant-e extérieur-e, une participation financière sera (souvent) demandée.

On peut aussi ne rien faire, s'ennuyer ou se reposer.



On peut utiliser chaque endroit du lieu en demandant l'autorisation pour la cuisine, prendre un jeu en le rangeant quand on a terminé.

On peut aller dans la salle à coussins en enlevant et en rangeant ses chaussures.

À l'intérieur du café, tout le monde peut jouer, parler, rire et chanter, mais personne n'a le droit de crier, de courir et d'être violent.

En cas de conflit, on essaie d'exprimer ce que l'on ressent et de trouver ensemble une solution. Pour cela, on peut s'aider de la boîte à médiation, avant de demander l'aide d'un adulte.



Les enfants peuvent participer au Conseil des Enfants, les adultes au Comité d'Animation, pour donner ses idées et décider collectivement de ce qu'il se passe au Café.